



PROGRAMME DE FORMATION

« Pour bien grandir dans son corps : intégration des réflexes archaïques et adaptation de l'environnement intérieur et extérieur »

PUBLIC ET PRÉ- REQUIS:

Professionnels de la petite enfance et de l'enfance / Gestionnaires EAJE et porteurs de projets.
Personnel paramédical IDE PDE RSAI et libéral tels que psychomotricien, intervenants en soutien à la parentalité.

Pré-requis: français écrit et parlé .

NATURE DE L'ACTION :

Conformément à l'article L6313-1 du Code du Travail concernant les catégories d'actions :

- Les actions de formation.
- Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances.

OBJECTIFS :

- Intégrer la notion de réflexes archaïques
- Connaître les gestes qui peuvent aider les enfants à bien intégrer leurs réflexes.
- Adapter l'environnement, intérieur et extérieur, pour faciliter et maintenir l'intégration des réflexes archaïques, tant pour les enfants que les adultes

HORAIRES :

9h – 17h (1h de pause repas).

CONTENU :

Pour soutenir les échanges, engager la réflexion et faciliter l'apprentissage, il sera proposé :

- Une première partie théorique des connaissances autour des réflexes archaïques
- Une seconde partie « mise en pratique » : avec apprentissages des mouvements qui aident les enfants à bien intégrer leurs réflexes.
- Une troisième partie « adaptation de l'environnement » : Mise en place d'une réflexion de groupe autour de l'adaptation de l'environnement, intérieur et extérieur, pour faciliter l'intégration des réflexes archaïques.

MOYENS :

- Sondage de préformation anonyme des participants.
- Alternance d'apports de connaissances, d'ateliers de mise en réflexion collective.
- Mise en situation, analyse de pratiques et échanges d'expériences.
- Alternance de travaux individuels et en groupe
- Support de formation remis à chaque stagiaire
- Questionnaire de satisfaction et Bibliographie.

RÉSULTATS DE L'ACTION ET SUIVI :

- Auto-évaluation des stagiaires.
- Suivi par mail/téléphone.
- Inscription au groupe Facebook " Organisme de formations Wild Child"

SANCTION DE LA FORMATION :

Attestation de présence remise à chaque stagiaire après la formation, par voie dématérialisée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Les stagiaires doivent appliquer le règlement intérieur de l'organisme de formation. Le client devra le tenir à disposition des stagiaires dès la transmission de la convocation.